

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Avis public est, par les présentes donné :

**QUE** le conseil municipal sera saisi à sa séance régulière du 8 juillet 2024 débutant à 19 h 00 à la salle du conseil située au 427C, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, des natures et des effets d'une demande de dérogation mineure:

➤ **386 boulevard Chabot lots 5 389 121 et 6 558 886 (Zones I-2 et M-8)**

La dérogation mineure est demandée afin de permettre, avant l'émission d'un permis de construction, la construction d'un bâtiment principal commercial à une distance de 18.7 mètres au lieu de 7.75 mètres conformément au deuxième alinéa de l'article 6.2.2.3.



Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance ou faire parvenir ses observations ou objections par écrit à l'attention de la directrice générale, avant la tenue de la séance précitée à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Ubalde, 427B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, G0A 4L0 ou par courriel à [info@saintubalde.com](mailto:info@saintubalde.com).

Donnée à Saint-Ubalde, ce 19 juin 2024

*July Bédard*  
July Bédard  
Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, July Bédard, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'Office avoir publié le présent avis public sur le site internet de la Municipalité de Saint-Ubalde.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 19 de juin 2024.

*July Bédard*  
July Bédard  
Directrice générale et greffière-trésorière